

Fiche de donnée de sécurité

Nettoyant pour Batterie

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Nettoyant pour Batterie
Référence	628
Famille du produit	Solution aqueuse
Usage recommandé	Nettoyant.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Identificateur du fournisseur	PR Distribution Inc., 6500, rue Zéphirin-Paquet, Quebec, QC, G2C 0M3, 418.872.6018, www.prdistribution.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Gaz sous pression - gaz comprimé

Éléments d'étiquetage



Attention

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	9-13	
Cocamphodipropionate	68604-71-7	1-5	
Ammoniaque	1336-21-6	0.5-1.5	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Page 01 de 07

administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continue rinsing. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Boire deux verres d'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Ne brûle pas. Oxydes de carbone, oxydes d'azote, et autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Soyez très prudent. Combattre le feu à une distance sûre ou un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ».

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 40°C.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Page 02 de 07

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond
Triéthanolamine		1000 ppm A3		
Ether de dipropylène glycol monométhylrique	100 ppm Peau	150 ppm Peau		
Ammoniaque	25 ppm	35 ppm	Non établie	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

Lunettes de protection avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : chlorure de polyvinyle, caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Aérosol orange claire.
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9.9
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Aérosol inflammable
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.03 à 15 °C
Solubilité	Très soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	< 14 centistokes à 40°C (cinématique)

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Page 03 de 07

Autres informations

COV %	Pas disponible
Projecton de flamme	Sans objet
Classification NFPA	Aérosol, niveau 1

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone, nitrogen oxides (NOx). Et autre composé organique non déterminés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Triéthanolamine	> 32380 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	7060 mg/kg (rat mâle)	> 15800 mg/kg (lapin)
Bicarbonate de sodium	> 4211 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (20% slurry in water)	4220 mg/kg (rat)	Pas disponible
Ether de dipropylène glycol monométhyle	Pas disponible	5120 mg/kg (rat)	9480 mg/kg (lapin)
Ammoniaque	3670 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	350 mg/kg (rat)	Pas disponible

82% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

10% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par voie orale).

12% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par contact cutané).

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

À fortes concentrations irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Not known to cause toxicity if absorbed.

Ingestion

Not likely to cause injury.

Si de grandes quantités sont avalées irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Gaz de pétrole liquéfiés	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Triéthanolamine	A3	Non évaluée	Non listée	Non listée
Bicarbonate de sodium	Non listée	Non évaluée	Non listée	
Ether de dipropylène glycol monométhylque	Non listée	Non évaluée	Non listée	

N'est pas un cancérigène.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A3 = Cancérigène pour l'animal.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur lorsqu'elle est vide.

Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.2	---
IMDG (Marine)	UN1950	Aerosols	2.2	---
IATA (Air)	UN1950	Aerosols, non-flammable	2.2	---

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Page 05 de 07

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y203/203

L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisée si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA. (Ammoniaque)

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.

SARA Title III - Section 313 : Sans objet.

California Proposition 65 : Sans objet.

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (Gaz de pétrole liquéfiés). (Triéthanolamine). (Ether de dipropylène glycol monométhylrique). (Ammoniaque)

Pennsylvania Right To Know. (Gaz de pétrole liquéfiés). (Triéthanolamine). (Ether de dipropylène glycol monométhylrique). (Ammoniaque)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 4 Instabilité - 3

FDS préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre

CAS = Chemical Abstract Service

CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety

CNS = Central nervous system

GESTIS = GESTIS Substance Database

HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

IARC = International Agency for Research on Cancer

ICAO = International Civil Aviation Organization

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

LC = Lethal concentration

LC = Lethal dose

NFPA = National Fire Protection Association

NTP = National Toxicology Program

OSHA = US Occupational Safety and Health Administration

PPM = Parts per million

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

STEL = Short term exposure limit

TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Page 06 de 07

Date de préparation le 17 novembre, 2016

Références

TWA = Time weighted average

Fiche signalétique du fabricant.

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.

Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

ECHA - European Chemical Agency, Classification and Labelling Inventory

GESTIS Substance Database

OECD - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Identificateur du produit : Nettoyant pour Batterie

FDS No.: 628

Page 07 de 07

Date de préparation le 17 novembre, 2016